



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement du Limousin

Service des transports et des mobilités durables

Affaire suivie par : Julie CHEVRIER
julie.chevrier@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 55 12 95 54 – Fax : 05 55 12 95 39

Objet : vélo en Limousin

Limoges, le 20 JUIL. 2010

Le directeur régional

à

(liste des destinataires in fine)

J'ai le plaisir de vous informer de l'approbation du nouveau schéma national des véloroutes et voies vertes par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) le 11 mai 2010.

En Limousin, le schéma prend en considération les conclusions du comité technique véloroutes et voies vertes tenu le 5 février dernier et organisé conjointement avec le Conseil Régional (cf carte jointe).

Vous trouverez ci-joint l'article du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer concernant cet évènement que vous pouvez retrouver sur le site internet du Ministère (<http://www.developpement-durable.gouv.fr>) dans l'espace suivant:
Transports et sécurité routière > Mobilité et transports durables > Politique du vélo > Véloroutes et voies vertes > Schéma national.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à l'automne 2010 une rencontre sera organisée avec la collaboration du Conseil Général de la Creuse lors de laquelle celui-ci nous présentera l'itinéraire Crozant – La Souterraine – St Martin Ste Catherine dont l'aménagement se termine.

Le directeur régional

Robert MAUD

PJ : schéma national 2010 (article MEEDDM + carte)
Copie: Conseil Régional / Régis FOSSATI
Conseil Général de la Creuse / Pascal SAVOURAT
MN3V / Jean-Louis PONS
CETE de l'Ouest / Martine LOUVEAU
DATAR

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

LISTE DES DESTINATAIRES

Conseil Général de la Creuse

Conseil Général de la Corrèze

Conseil Général de la Haute-Vienne

Limoges Métropole

Communauté de communes Vienne Glane

Communauté de communes Val de Vienne

Communauté d'agglomération de Brive

Ville de Tulle

Ville de Saint-Junien

Ville de Guéret

Par naturel régional Périgord Limousin

Association Française pour le développement des véloroutes et voies vertes (AF3V)

Observatoire régional des véloroutes et voies vertes (ON3V)

Direction départementale des territoires de la Creuse

Direction départementale des territoires de la Corrèze

Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne

ADEME

Association Véli Véloroutes

SNCF Limousin

Office du tourisme Gartempe - Saint Pardoux

Schéma National actualisé

25 février 2009 (mis à jour le 12 mai 2010) - TRANSPORTS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dix ans après le premier Schéma national des Véloroutes et Voies vertes, il est apparu nécessaire d'**actualiser le tracé des itinéraires**.

Ce sont les travaux des Comités régionaux de développement des VVV, en liaison avec la Mission nationale des véloroutes et voies vertes (MN3V), qui ont mis en évidence le caractère sommaire du schéma de 1998. En conséquence, lors de la présentation du bilan de la MN3V le 5 décembre 2007 aux pilotes régionaux chargés d'animer les Comités régionaux de développement, la nécessité de mettre à jour le Schéma national a été mise en évidence.

Le chantier d'actualisation a été lancé lors de la réunion des pilotes régionaux le 12 décembre 2008.

En vue de cette actualisation, l'État représenté par Monsieur Vélo et la MN3V a engagé **une concertation** avec l'ensemble des acteurs intéressés.

Ce travail a été mené en partenariat avec l'Association des régions et départements cyclables (ARDC) et l'Association française des véloroutes et voies vertes (AF3V), avec l'appui de l'Observatoire national des VVV.

La concertation a été conduite selon les étapes suivantes. Un courrier a été adressé aux « acteurs des véloroutes et voies vertes » (préfets de région d'une part, présidents des conseils régionaux et présidents des conseils généraux d'autre part, ainsi que les associations d'élus et d'usagers contactées par leur intermédiaire) en mai 2009, les invitant à donner leur avis sur un projet de Schéma national des véloroutes et voies vertes. Ce courrier était signé conjointement par le Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, le Président de l'ARDC et le Président de l'AF3V.

L'exploitation des réponses a permis de transmettre une nouvelle carte à la consultation de ces mêmes acteurs à l'automne 2009, à la suite de quoi d'autres avis et propositions ont été recueillis. Les préfets de région ont été invités à consolider ces avis dans le cadre des comités de régionaux de développement des VVV.

La très grande majorité des régions a répondu, à l'exception de celles dont le schéma était déjà réalisé ou en cours d'achèvement (Alsace et Bretagne).

Les derniers ajustements ont été réalisés début 2010 avec les régions Auvergne, Aquitaine, Limousin et Midi-Pyrénées.

Cette démarche a été longue, mais **elle a favorisé le dialogue entre les partenaires**, et a permis à certains Comités régionaux de développement des véloroutes voies vertes de se mettre en fonctionnement.

Le coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo a validé les travaux. Le nouveau Schéma national des véloroutes et voies vertes a été approuvé par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire le 11 mai 2010.

Une carte illustrative permet par ailleurs de visualiser les itinéraires retenus : voir la carte des itinéraires.



Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire 2010

Schéma national véloroutes et voies vertes / France Vélo Tourisme

